

Voté le 16 juillet 2024

PROCES VERBAL – CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mai 2024

Heure : 19h15.

La séance démarre à 19h15

Président de séance : Bernard BREIL, Maire

Secrétaire de séance : Hélène MARTY

Auxiliaire : Marjorie ANDREU

Présents : Bernard Breil, Marie-Hélène Boyer, Christian Ourliac, Hélène Marty, Stéphane Prieto, Philippe Lannes, Fanny Azam, Michel Anric, Patrick Izard, Sylvie Thomas, Thierry Paraire, Marilyne Cros, Jean-François Imbert, Bernard Saigné, Jessica Journet, Virginie Tomasello

Absents excusés : Lisa Guitard, Vincent Cahusac, Sophie Bonnery,

Procuration: Lisa Guitard donne procuration à Hélène Marty

Quorum: 16 présents, 1 procuration. Quorum atteint.

Les absents et procurations sont indiqués en début de séance

SCRUTIN PUBLIC

M. le Maire demande aux conseillers à ce que la désignation du secrétaire de séance ne se fasse pas à scrutin secret. A l'unanimité les élus votent en faveur de cette demande.

M. le Maire propose Hélène Marty comme secrétaire de séance, et Marjorie Andreu en tant qu'auxiliaire du secrétaire de séance. A l'unanimité les élus votent en faveur de ces demandes.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- 2- Jury d'assise
- 3- Subvention aux associations
- 4- Redevance d'occupation du domaine public
- 5- Tarif groupe piscine
- 6- Zones d'accélération des énergies renouvelables
- 7- Questions diverses
- 8- Informations

DELIBERATIONS ADOPTEES

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Décision : Approuvé

2- Jury d'assise

Décision : Désigné

3- Subvention aux associations

Décision : Votées

4- Redevance d'occupation du domaine public

Décision : Votée

5- Tarif groupe piscine

Décision : Voté

6- Zones d'accélération des énergies renouvelables

Décision : Voté

DOCUMENTS AFFERENTS AUX DELIBERATIONS

1-Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal – PV du 23 mai 2024 (trop lourd pour être ajouté et qui peut être consulté au panneau ou sur le site internet de la commune)

2-Jury d'assise

3-Subvention aux associations

ASSOCIATIONS 6574	Demandé et Obtenu 2024
ACCA (en 2016 TH 287)	1500
Amicale Donneurs de Sang	800
Amicale Sapeurs Pompiers - Fonctionnement	2500
Amicale Sapeurs Pompiers - 14 juillet	1300
Jeune Sapeur Pompiers JSP	500
Animtavié EHPAD Montréal	1500
Cercle culturel - fonctionnement	800
Cercle culturel - faite de l'art	1000
Cercle culturel - fête du quartier	2500
Cercle culturel - sub except Guso	500
Amis de l'Orgue et de la Collégiale (Orgue)	3000
demande exceptionnelle pour inauguration de l'orgue	5000
Comité des Fêtes et d'Animations	12000
EPI	300
FNACA	350
France Allemagne/ les montreal	2500
Subv except. Jumelage	2500
GOS personnel communal	1700
Groupe folklorique Les Maïnatges fonctionnement	3000
Jongle à la Lune Fonct.	2000
exceptionnel	4000
Judo-Club	4000
L'Oreille du Hibou -Association	3500
L'Oreille du Hibou - Intervention scolaire	2500
Lacets défaits	700
Exception TRAIL de la collégiale	500
Montré'Art	1700
Montréal Malepère XV PLM XV	8500
Montréal malepère XV (école rugby)	1000

Rugby fille	1000
Montréal rando	400
Olympique Montréalais	2700
Olympique Montréalais 2ème équip	1500
Olympique Montréalais fille	1000
Phacochères de la Malepère : festival	5000
Enseignement Master Class Festival	1000
Phacochères - fonctionnement	1500
Pitchouns Montréal Malepère	1500
Scoubidou	1700
Bus sortie Scoubidou	800
Tennis club lauragais	1750
Ass Soins palliatifs ASP	100
Chemin de Compostelles (Agence Française des Chemins de Compostelle	250
Collège St Exupéry - Foyer Socio Educatif	1072,5
FEDON 11	250
Prévention routière	150
Prévention routière except interventions scolaires	150
sté scientifique de l'Aude (SESA)	150
Ass Dép. Cnes Forestières	25
Ass Nationale Elus Vin	160
Association des Maires de l'Aude	562,75
Associations des Maires ruraux de l'Aude	105
CIOS	10649
Cnes Canal des deux mers	195,39
Association Frse du Conseil des Cnes et régions d'Europe	229
Montréal de France	450
ONF	153,46
Sté protectrice des animaux	2070
Amis des Chemins St Jacques	60

DISCUSSION AU COURS DE LA SEANCE

3- Subventions aux associations

Concernant la subvention au profit de PLMXV, notamment de l'école de rugby, Stéphane Prieto prend la parole pour préciser que cette dernière n'est plus le groupement RELM, mais une école de rugby Bram-Montréal.

6-Zones d'accélération des énergies renouvelables

Mme Journet prend la parole et demande si une concertation a été faite. Monsieur le Maire répond que le Conseil Municipal propose des zones qui seront intégrées en proposition auprès de la CCPLM ; ces zones ne sont pas exclusives à ce que d'autres projets sur d'autres parcelles soient proposés. Ce concept permet d'accélérer l'instruction des dossiers des projets qui se trouvent sur les parcelles concernées. Mme Azam intervient pour affirmer ce que M. le Maire vient d'expliquer. M. le Maire reprend la parole explique que la commune est pressée par les délais pour intégrer l'étude réalisée par la CCPLM en concertation avec la DDTM.

Mme Tomasello prend la parole et demande si à chaque dossier déposé, l'intégration dans cette zone sera faite. M. le Maire répond que non, mais que chaque dossier (qu'il soit dans la zone d'accélération ou pas) sera analysé par tous les services concernés de la même manière. Chaque dossier sera étudié, et non pas uniquement ceux dont les parcelles figurent dans la zone d'accélération.

NB : plusieurs concertations ont eu lieu à échelle de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère, notamment les apéros de la transition dont un qui s'est déroulé à Montréal le 14 mars dernier.

Fait à MONTREAL le 30 mai 2024

Le Maire,
Bernard Breil



La secrétaire de séance,
Hélène MARTY

